

La baignade écolo dans des piscines 100 naturelles à ciel ouvert

Écrit par jocelyne.hubert@finances.gouv.fr (Jocelyne Hubert)
Lundi, 30 Juillet 2012 00:00 -

"Implantées au coeur de montagnes, de forêts ou de campings, les bassins de baignade biologique séduisent les collectivités, désireuses d'offrir à leurs visiteurs des piscines naturelles sans chlore ni produits chimiques, simplement nettoyées par les plantes.

Profitant de l'engouement pour le tourisme "vert", ces piscines en plein air, plébiscitées par les Allemands et les Autrichiens depuis plus de 20 ans, arrivent en France dans les zones rurales dépourvues de plans d'eau ou aux infrastructures vieillissantes.

Au lac des Sapins, la petite localité de Cublize (Rhône), à une heure de Lyon, vient ainsi de se doter d'un bassin naturel de 8.000 m², vanté comme la plus grande baignade biologique d'Europe, pour un coût de quatre millions d'euros.

"La baignade biologique est plus dans l'air du temps que la piscine au chlore", confirme Camille Béguerie, ingénieur paysagiste à Green concept, créateur de la baignade de Cublize, qui affiche 2.000 visiteurs par jour.

Le principe est simple : en perdant dans le bassin peau, sueur et cheveux, "les baigneurs apportent eux-mêmes la source de nourriture aux plantes qui régénèrent l'eau, sans aucun traitement chimique", explique-t-elle.

En moins de dix ans, ce cabinet d'architecture basé à Lyon a conçu les onze piscines naturelles publiques de France, dont celles de Marsac (Creuse), Mont-près-Chambord (Loir-et-Cher), La Chapelle-Saint-Sauveur (Saône-et-Loire), ou encore Saint-Chaffrey (Provence-Alpes-Côte d'Azur). Le cabinet annonce "au moins quatre projets" pour l'été 2013, notamment à Loon-Plage (Nord) ou près d'Angers (Maine-et-Loire).

"La qualité de l'eau du lac était trop aléatoire et on avait des problèmes d'algues. Quand le lac a eu 30 ans, en 2009, on a réfléchi à son évolution. En se basant sur ce qu'avaient fait d'autres communes, on a choisi l'option bio", explique Julien Fargettas, responsable du développement du lac des Sapins".

Réglementation en cours d'élaboration

Se fondant naturellement entre le lac et la forêt, la "baignade biologique", remplie d'eau du réseau public, est prolongée d'une zone de filtrage de 4 hectares, interdite à la baignade, où 38.000 plantes de la famille du roseau sont cultivées pour leurs vertus épuratrices.

Pionnière en la matière, la commune de Combloux, en Haute-Savoie, a inauguré la toute première baignade biologique de France en juillet 2002. A l'occasion de ses dix ans, elle en dresse un bilan "satisfaisant".

"C'est un produit qui a de lourdes contraintes, qui nécessite des tests d'eau réguliers et beaucoup d'entretien, mais on ne regrette pas. L'eau est plus douce, plus pure", explique Laurent Ancenay, directeur de l'office de tourisme.

En dix ans, seuls deux "incidents" ont nécessité plusieurs jours de fermeture pour permettre à

La baignade écolo dans des piscines 100 naturelles à ciel ouvert

Écrit par jocelyne.hubert@finances.gouv.fr (Jocelyne Hubert)

Lundi, 30 Juillet 2012 00:00 -

l'eau de se régénérer. Car, ne bénéficiant d'aucune réglementation particulière, l'eau de baignade biologique est soumise à des tests bactériologiques stricts par les Agences régionales de santé, qui délivrent pour l'heure des autorisations pour un an renouvelable.

Selon Frédéric Le Louèdec, responsable Eaux et Santé à l'Agence régionale de santé (ARS) Rhône-Alpes, face au développement des baignades écologiques, une réglementation est "en cours d'élaboration au ministère de la Santé".

Consultez la source sur Veille info tourisme: [La baignade écolo dans des piscines 100 naturelles à ciel ouvert](#)